

# COLLEGE OF NURSES OF ONTARIO'S Academic Reference Group

**Nouvelles à utiliser : janvier 2023**

## Qu'est-ce que le groupe de référence universitaire?

Le groupe de référence universitaire est composé d'acteurs universitaires et de représentants de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario (OIIO) qui partagent des informations et collaborent sur des questions de réglementation des soins infirmiers d'intérêt commun et de préoccupation commune.

Le groupe comprend 12 infirmiers enseignants qui se sont portés volontaires pour représenter tous les programmes de soins infirmiers de la province.

L'objectif du groupe consiste à offrir une occasion de discuter et de collaborer sur des questions de réglementation importantes à la fois pour les enseignants et pour l'Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario.

### **Bienvenue**

Nous apprécions votre temps et vous remercions pour votre engagement continu en tant que membre du groupe de référence universitaire.

### **Mises à jour liées à la pandémie de la COVID-19**

L'OIIO continue de mettre à jour les aides pour les infirmières en réponse à la pandémie de la COVID-19. Veuillez consulter notre [section Web](#) pour obtenir des renseignements à jour.

### **Approbation des programmes**

Lors de la réunion de décembre 2022, le Conseil a approuvé un programme complet et trois programmes de formation d'infirmière de niveau débutant. La liste des programmes approuvés de formation d'infirmière se trouve à [www.cno.org/fr](http://www.cno.org/fr). L'OIIO fera des recommandations lors de notre réunion du conseil de juin pour les examens annuels et complets.

L'OIIO espère examiner d'autres nouveaux programmes au cours de 2023. Pour lancer le processus d'[approbation préliminaire](#), veuillez informer [Katie Dilworth](#), la gestionnaire des formations de l'OIIO, de votre intention de proposer un ou des nouveaux programmes au moins un an avant de commencer le programme.

### **Examens d'inscription**

Depuis l'introduction de l'examen REx-PN, l'OIIO envoie des résultats trimestriels aux Programmes de formation d'infirmière auxiliaire (IAA) et a rencontré les écoles qui souhaitent discuter de leurs résultats. Les programmes de formation d'IAA peuvent espérer recevoir les résultats de leur premier protocole de test début 2023.

Les programmes de baccalauréat en sciences infirmières (IA) peuvent espérer recevoir les résultats de leur premier protocole de test NCLEX-RN début 2023.

Veuillez envoyer un courriel à [Katie Dilworth](#), la gestionnaire des formations de l'OIIO, si vous souhaitez programmer une réunion pour discuter de vos résultats d'examen.

Le NCSBN lancera un nouveau format d'examen, le NCLEX nouvelle génération (NGN) à compter d'avril 2023. Pour en savoir plus sur les modifications apportées à l'examen et les ressources et aides disponibles, veuillez consulter le [site Web du NCSBN](#).

### **Catégorie Temporaire**

## GROUP MEMBERS

Nous vous encourageons à partager vos retours avec n'importe quel membre du groupe de référence universitaire:

**Renee Berquist**  
St. Lawrence College

**Annie Berthiaume**  
Collège Boréal

**Mariève Chartrand**  
Collège La Cité

**Sandra DeLuca**  
Fanshawe College, Western University

**Wendy Ellis**  
George Brown College

**Erin Kennedy**  
Western University

**Sylvie Larocque**  
Université Laurentian

**Kumaran Mahathevan**  
Centennial College

**Linda Patrick**  
University of Windsor

**June Raymond**  
Cambrian College

**Alison Thompson**  
Lakehead University

**Katherine Trip**  
Université de Toronto

**Anne Marie Shin**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

**Katie Dilworth**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

**Neshma Dhanani**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

**Nathalie Peladeau**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

**Donna Rawlin**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

**Irene Wu-Lau**  
Ordre des Infirmières et Infirmiers de l'Ontario

Le 31 octobre 2022, des modifications réglementaires ont été entrées en vigueur pour permettre à l'OIIO d'inscrire des infirmières dans la catégorie Temporaire qui ont satisfait à toutes les exigences d'inscription à l'exception de l'exigence d'équivalence de formation et de passage des examens d'inscription. Ces candidates auront suivi avec succès un programme approuvé de formation de base dans leur juridiction de résidence. Une fois inscrites dans la catégorie Temporaire, ces nouvelles membres exerceront en vertu des modalités, conditions et limites tout en s'efforçant d'obtenir l'équivalence de formation pour leur permettre de s'inscrire dans la catégorie Générale.

### Partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision

Ce [programme de partenariat](#) a été mis en œuvre en janvier 2022, offrant aux candidates admissibles la possibilité d'obtenir une expérience d'exercice sous supervision, en Ontario, afin de satisfaire à l'exigence de preuve d'exercice. Ces candidates ont satisfait à toutes les autres exigences d'inscription, notamment la formation et l'examen. Dans certains cas, les exigences en matière de compétences linguistiques peuvent également être satisfaites grâce à ce programme de partenariat.

### Projet de modernisation des normes

Le 7 déc. 2022, le conseil d'administration de l'OIIO a [approuvé les modifications proposées](#) à l'actuel [Code de conduite](#) de l'OIIO pour refléter l'évolution des besoins en soins de santé des clients et la nature dynamique de la profession infirmière. Le nouveau [Code](#) modernisé prendra effet le 5 juin 2023, pour laisser le temps au système de se préparer au changement.

Vous pouvez en savoir plus sur cette approbation en lisant la [page Web Nouvelles et annonces](#). Une version finale du [Code de conduite](#) approuvé par le conseil d'administration se trouve sur la page [page Web du Code de conduite de l'OIIO](#).

Nous apprécions les retours compréhensifs et attentionnés de vos organisations et personnels respectifs. Vos retours ont aidé à affiner la version finale du [Code de conduite](#) et à souligner les ressources pédagogiques additionnelles nécessaires pour appuyer la mise en œuvre. Veuillez continuer de surveiller la [page Web du Code de conduite de l'OIIO](#) en 2023, sur laquelle nous développerons des ressources pédagogiques additionnelles pour appuyer la mise en œuvre du Code pour les infirmières et autres parties prenantes.

### Révisions des CND des infirmières praticiennes

Les organismes canadiens de réglementation de la profession infirmière ont examiné et révisé les compétences de niveau débutant (CND) actuelles des infirmières praticiennes (IP) dans le cadre d'un [projet national](#) pour mettre en œuvre un nouveau modèle pour la réglementation des IP au Canada. Les nouvelles CND des IP ont été examinées et approuvées par le conseil d'administration du CCRSIA à l'automne 2022, puis communiquées à la réunion du conseil d'administration de l'OIIO en décembre 2022.

Les compétences de niveau débutant sont révisées tous les cinq ans pour refléter l'évolution des besoins de la population, le système de santé et l'exercice actuel des IP. Les récentes révisions ont été éclairées par une analyse environnementale, une analyse documentaire et une consultation complète des parties prenantes. Les CND mises à jour reflètent de façon appropriée les connaissances, les aptitudes et le

jugement de base nécessaires aux IP pour exercer en toute sécurité et de façon éthique dans le système de santé actuel. Elles reflètent également la cohérence inter-juridictionnelle pour appuyer la mobilité de la main-d'œuvre au Canada.

Alors que les nouvelles CND pour les IP ont été approuvées, **elles ne sont pas encore « en vigueur »**. Aucune date de mise en œuvre n'a été déterminée. Dans les semaines à venir, l'OIIO va s'impliquer dans les programmes pour les IP afin de déterminer le processus de mise en œuvre des nouvelles CND pour les IP dans leur programme.

### **Modifications du champ d'exercice des IAA**

Le gouvernement de l'Ontario examine les propositions de modifications en vertu de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers* afin d'élargir le champ d'exercice des IAA. Vous pouvez voir les modifications sur le [Registre de la réglementation](#), un site gouvernemental qui partage des informations sur les règlements nouveaux, modifiés ou approuvés. Vous aurez plus d'informations à ce sujet lors de la publication des détails.

### **Nouvel examen de jurisprudence**

Depuis le lancement de l'[examen de jurisprudence](#) en janvier 2013, l'OIIO a continué de tester les connaissances et la compréhension des candidates (IA, IAA et IP) sur des aspects de la loi, de la réglementation, des décrets, des normes d'exercice et du champ d'exercice. Nous voulons nous assurer que toutes les inscrites qui s'engagent dans la profession infirmière ont les connaissances, les aptitudes et le jugement nécessaires pour prodiguer des soins légaux, éthiques et culturellement sûrs.

L'OIIO va modifier le format de l'examen pour proposer un module d'apprentissage et un test sur la jurisprudence. Nous prévoyons un lancement fin juin 2023. Un module d'apprentissage et un test en ligne, accessibles à distance et interactifs appuieront la compréhension par les candidates de la loi, des obligations légales et des responsabilités des professionnels de santé envers la population. En octobre 2022, nous avons obtenu des informations de la part des établissements universitaires et des experts sur l'élaboration de notre cadre et notre contenu pour le nouvel examen. Merci de votre contribution et de vos rétroactions.

Le nouvel examen sera axé sur cinq domaines : la réglementation des soins infirmiers, le champ d'exercice, la responsabilité professionnelle, les normes d'exercice de l'OIIO, l'assurance qualité et la compétence en continu. Nous continuerons d'informer, de communiquer et de nous impliquer auprès des parties prenantes au fur et à mesure de l'élaboration de ce travail. Restez à l'écoute pour être informés d'une session d'information de l'OIIO avec des universitaires en mars 2023 concernant le nouvel examen de jurisprudence. Il y aura d'autres occasions de parler de cet examen lors de la prochaine réunion du groupe de référence universitaire en avril 2023.

### **Assurance qualité**

L'OIIO met à jour son programme d'assurance qualité (AQ) dans les mois à venir pour qu'il soit plus pertinent par rapport à l'exercice de soins infirmiers au quotidien et que sa portée soit accrue. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité à l'OIIO, nous faisons des mises à jour de notre programme d'AQ. Ceci comprend la mise en œuvre d'une plateforme technologique conviviale, d'un système de gestion de l'apprentissage (SGA) et des améliorations de traitement pour mieux aider les infirmières qui suivent le programme d'AQ. À la lumière des rétroactions des infirmières, nous poursuivons notre approche d'appui à l'AQ et mettrons en avant les normes d'exercice de l'OIIO et l'enseignement mutuel.

En tant que formateurs, l'OIIO compte sur vous pour instiller les principes d'AQ, l'importance de l'autoréflexion et l'apprentissage continu auprès de vos étudiantes. Toutes les infirmières ont la responsabilité de participer au programme d'AQ chaque année et de réaliser les activités d'AQ lorsqu'elles sont sélectionnées par l'OIIO. L'exercice de réflexion renforce encore davantage notre main-d'œuvre infirmière en améliorant leur exercice grâce à une meilleure qualité.

D'autres détails sur les modifications apportées au programme d'AQ vous seront fournis ainsi qu'à nos autres parties prenantes, dans les mois à venir. Vous trouverez des ressources en matière d'AQ et pourrez accéder à notre modèle de plan d'apprentissage sur la [page Web de l'AQ de l'OIIO](#). Si vous avez des questions sur le programme d'AQ, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [QAassessment@CNOmail.org](mailto:QAassessment@CNOmail.org) et nous serons ravis de vous aider.

### **Recrutement des membres du GRU**

L'OIIO est heureux d'annoncer que nous recrutons de nouveaux membres du GRU pour un mandat de trois ans à partir d'avril 2023. Des informations sur le recrutement par l'OIIO de nouveaux membres sont accessibles sur la [page Web : Groupe de référence universitaire : recrutement de nouveaux membres](#). Nous sommes tristes de faire nos adieux à trois membres long terme et souhaitons les remercier pour leur expertise et leur précieuse contribution. Nous élargissons nos remerciements à tous les membres du GRU pour leur participation et leur aide. Votre implication permet d'éclairer notre rôle de régulateur et de veiller à ce que les diplômés du programme de formation en soins infirmiers en Ontario soient prêts à exercer en toute sécurité et de façon compétente.

### **Actualités du Conseil d'administration**

Vous pouvez lire les documents de la réunion du conseil d'administration de décembre 2022 [ici](#).

***Veuillez partager cette mise à jour avec les autres enseignantes de votre école.***

**Vous voulez en savoir plus sur ces sujets?**

Vous pouvez trouver plus d'informations sur la page Web du [Programme d'éducation](#) de l'OIIO.

Ou vous pouvez envoyer vos questions par courriel [à l'équipe chargée de l'approbation des programmes](#).